



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2008-1619 – VOLDO WG  
dossier lié n° 2007-2071

Maisons-Alfort, le 23 avril 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
VOLDO WG, identique à ROVRAL WG**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 18 décembre 2008 d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VOLDO WG.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence ROVRAL WG ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-2071 du 6 mars 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROVRAL WG ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour VOLDO WG est bien strictement identique à celle déclarée pour ROVRAL WG ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VOLDO WG, présentée par BASF AGRO SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit ROVRAL WG.**

Pascale BRIAND